

20.01.2011 - 14:08 Uhr

Fonds d'infrastructure ferroviaire : la position de l'USS Pour les syndicats : clairement insuffisant !

Bern (ots) -

Le projet de fonds d'infrastructure ferroviaire (Finprésenté aujourd'hui est à saluer parce qu'il constitue la solution nécessaire, demandée par les syndicats, au remplacement du fonds de fi-nancement des projets d'infrastructure des transports publics (Fonds FTP) dont l'existence était limitée dans le temps. Il est également à saluer parce qu'il pourra fonctionner sur une durée dé-sormais illimitée et sans devoir se restreindre à certains projets précis. C'est aussi une bonne chose que les sources de financement disponibles jusqu'à ce jour pour la nouvelle ligne ferro-viaire à travers les Alpes (NLFA) et Rail 2000 alimenteront également le nouveau fonds. Mais comme ce dernier devra garantir à juste titre l'exploitation, l'entretien, le maintien de l'infrastructure et le développement de l'ensemble du réseau ferroviaire, les moyens envisagés sont clairement insuffisants et le remboursement de la dette accumulée représentera une charge déraisonnable.

Pour l'Union syndicale suisse (USS) et le Syndicat du personnel des transports (SEV), il est tota-lement incompréhensible que l'on fasse de l'ancienne avance, à rembourser de 7 milliards de francs, destinée à la NLFA un patin de frein au nouveau fonds. Cela restreindra par trop la marge de manoeuvre financière de ce dernier. Nous maintenons notre revendication de novembre 2010 : la Confédération doit reprendre la dette du fonds et garantir le financement à l'aide d'emprunts. Aux taux d'intérêt actuels, ce serait bon marché. En imposant un corset trop serré au rail, la Confédération raterait une occasion historique de développer à l'avenir et de maintenir jour après jour notre réseau ferroviaire exemplaire.

D'un point de vue syndical, la revendication du maintien de la substance et de l'entretien - tous deux actuellement insuffisants au point de mettre en danger la qualité et la sécurité du réseau - est essentielle. Le nouveau fonds doit être conçu de manière à ce que plus aucune coupe ne soit désormais nécessaire ici. L'exploitation, le développement et l'entretien doivent reposer sur un financement sûr. Ce que le projet présenté aujourd'hui ne garantit pas.

L'USS et le SEV rejettent énergiquement la hausse des prix du sillon proposée avec le nouveau projet. Elle représente le début de la fin du transfert, incontesté, du trafic de la route vers le rail. Relever une nouvelle fois les tarifs du transport par rail des personnes et des marchandises afin de financer l'infrastructure n'est pas la bonne solution. Par contre, le désendettement par la Confédération serait moins cher et adapté aux buts poursuivis. Il créerait rapidement la marge de manoeuvre nécessaire. En outre, la part du produit de l'impôt sur les huiles minérales devrait être augmentée comme le demande l'initiative sur les transports publics. Le projet de la Confédération doit être amélioré en ce sens.

Contact:

Rolf Zimmermann (079 756 89 50), secrétaire dirigeant de l'USS et Giorgio Tuti (079 221 45 64), président du Syndicat du personnel des transports (SEV) et vice-président de l'USS, se tiennent à votre disposition pour tout complément d'information.

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003695/100617685> abgerufen werden.